



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Haïti

Question écrite n° 63726

Texte de la question

M. Edouard Landrain interroge M. le ministre délégué à la coopération et à la francophonie sur la reconstruction de l'Institut français d'Haïti. L'architecte Georges Maurias a été déclaré lauréat en juillet 1998. Le ministère des affaires étrangères a confirmé la réalisation du projet et fixé ses dates d'exécution. En avril 1999, l'architecte recevait une notification du contrat. En juin 2000, après quelques tergiversations administratives, un télégramme du ministère des affaires étrangères établissait le calendrier des opérations et mettait en place les crédits pour les démolitions. Le début des travaux de reconstruction était prévu pour fin 2000, début 2001. Le transfert provisoire des activités de l'Institut, sur 3 sites, commençait à s'effectuer en juillet 2000. Mais, parallèlement, en août 2000, l'appel d'offres lancé pour les travaux se révélait infructueux (dépassement d'un budget établi sur la base d'un dollar à 6,50 francs qui actuellement vaut 7,60 francs). En octobre 2001, révision du programme avec suppression des salles de classes, ce qui est parfaitement choquant quand on sait l'intérêt de ces salles d'enseignement. Mais, à nouveau certains blocages administratifs sont apparus malgré un rapport de l'inspection générale favorable au projet. On semble assister à des tiraillements entre services et une absence de vision globale du problème. Chacun sait que l'Institut français d'Haïti est un des établissements culturels français les plus fréquentés au monde comme le précisait le rapport d'une mission d'audit sur l'ambassade de France en Haïti. Par ailleurs, la préparation de la commémoration du bicentenaire de l'indépendance d'Haïti, proclamée le 1er janvier 1804, est engagée. La francophonie en Haïti n'est pas un slogan elle se vit au quotidien. Elle contribue à la conception d'une identité culturelle que certains semblent ne pas comprendre. Les Haïtiens attendent beaucoup de la France. Certes la France ne peut pas tout donner mais ne décevons pas ce peuple auquel les attaches de l'histoire, les affinités de la culture et les liens de la langue se conjuguent pour nous souffler d'aider Haïti comme un pays qui ne saurait nous être tout à fait étranger. L'inauguration en 2004 de l'Institut français d'Haïti serait perçue comme un signe d'espoir et laisserait des traces matérielles sur le territoire haïtien. Ce serait une remarquable marque de générosité de la France envers un pays aujourd'hui délabré mais, qui à une période de notre histoire, nous a apporté la richesse. Il ne peut y avoir de grandeur sans générosité. Un comité se met en place à l'ambassade d'Haïti en France pour préparer cette commémoration. Il serait opportun que le ministère apporte son aide à l'organisation des différentes manifestations et notamment oeuvre en faveur de l'inauguration de l'Institut culturel.

Texte de la réponse

La réalisation du projet de reconstruction de l'Institut français d'Haïti à Port-au-Prince a certes pris quelques mois de retard suite à l'insuccès de la procédure d'appel d'offres en raison du taux de change défavorable du dollar américain et des conditions difficiles de gestion du chantier (sécurité, approvisionnement, main-d'oeuvre) qui ont engendré des coûts élevés. De nouveaux échanges de vues ont donc été engagés entre le ministère des affaires étrangères et l'ambassade de France à Port-au-Prince afin d'élaborer un projet plus modeste tenant compte des priorités du poste et réalisable dans la limite des moyens disponibles aussi bien en ce qui concerne les investissements immobiliers (25 000 000 F) que les crédits de fonctionnement. Dans cette attente, des subventions exceptionnelles importantes ont été versées à l'Institut français d'Haïti afin de lui permettre de

délocaliser sa médiathèque (410 000 F) et de l'informatiser (165 000 F). En effet, le département est très sensible au rôle capital joué depuis longtemps par l'Institut français dans la vie culturelle et la création d'Haïti et souhaite également que le public nombreux et fidèle de ses cours de français puisse retrouver prochainement un accès à la francophonie qui constitue une chance d'ouverture et une lueur d'espoir dans un pays totalement sinistré.

Données clés

Auteur : [M. Édouard Landrain](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (5^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63726

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : coopération

Ministère attributaire : coopération

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juillet 2001, page 3903

Réponse publiée le : 1er octobre 2001, page 5575